

Taxe d'Apprentissage

Soutenez l'avenir social et professionnel des jeunes



Entreprendre pour Apprendre France est une fédération d'associations de loi 1901 à but non lucratif avec un objectif concret : développer l'esprit d'entreprendre des jeunes de 8 à 25 ans en milieu scolaire ou en structure d'insertion, et **contribuer à leur employabilité**. Présente sur tout le territoire français EPA accompagne les jeunes et anime des programmes pédagogiques d'une journée ou d'une année, qui rassemblent autour d'un projet d'équipe lié à l'entrepreneuriat.

En 2016...

27 000 jeunes ont participé à un programme EPA

1 601 340 heures totales consacrées au programme Mini Entreprise-EPA par les élèves

3 839 acteurs issus du monde de l'entreprise investis à nos côtés dans toute la France

2 796 enseignants ont animé les programmes

La Taxe d'Apprentissage est le seul impôt dont vous pouvez choisir le bénéficiaire. **En soutenant EPA France** vous contribuez ainsi au développement des projets de notre association afin que les jeunes :

Trouvent la confiance en eux à travers le projet d'équipe

53% des jeunes pensent que la Mini Entreprise les a aidés à avoir confiance en eux *

Osent concrétiser une idée et prendre des initiatives

Transforment le savoir acquis à l'école en compétences

61% des jeunes déclarent mieux comprendre l'importance des études pour leur futur métier après la Mini Entreprise-EPA *

Se donnent une responsabilité, quelle qu'elle soit

Révèlent leur créativité et leurs talents

42% des jeunes affirment que le programme Mini Entreprise-EPA les aident dans leur choix d'orientation*

*Etude réalisée par (IM)PROVE pour EPA France, sur l'impact du programme Mini-Entreprise-EPA, sur un échantillon de 2 500 jeunes répondants en classe de 4^{ème}, 3^{ème}, 2^{de}, 1^{ère} et BTS.



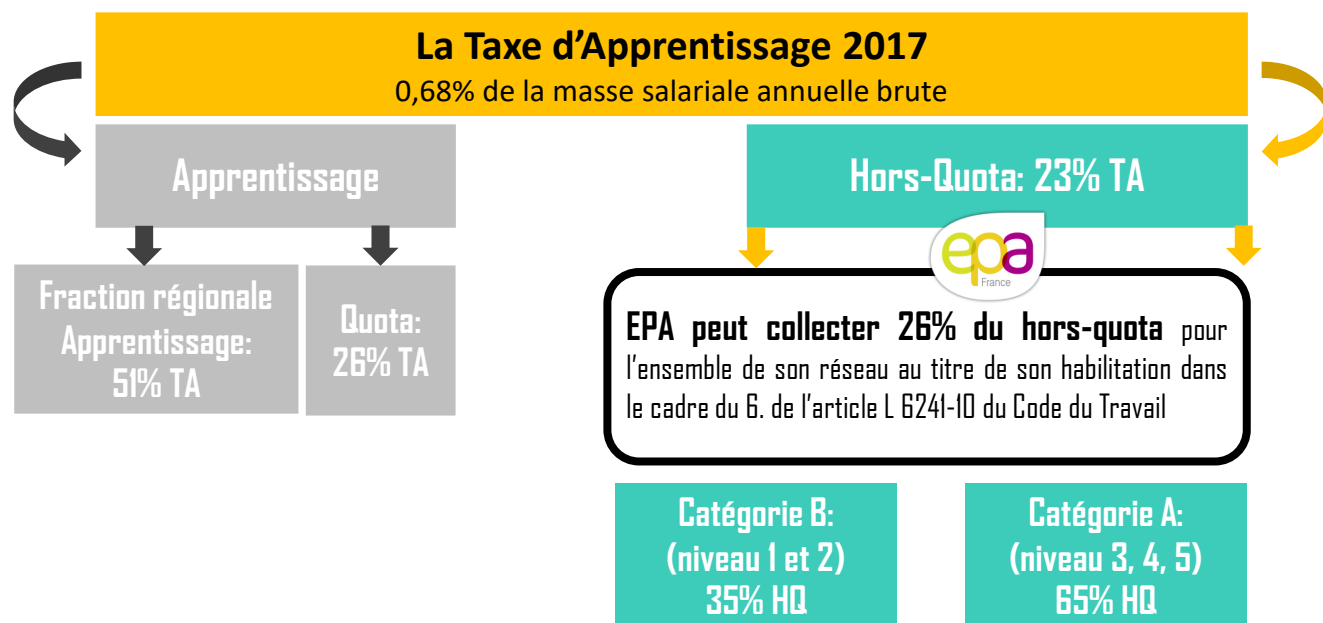
Le projet collectif oblige à être proches et solidaires et pousse à donner le meilleur de soi-même. J'ai eu un vrai déclic au salon régional, où je me suis senti très à l'aise dans l'interaction avec les visiteurs de notre stand. Ce jour-là je me suis rendu compte de ce dont j'étais capable. C'est un sentiment de fierté qui me donne une dynamique pour l'avenir.

Léo, 15 ans, mini-entrepreneur, Génération Z, lauréat 2016

Comment nous aider?

Chaque année + **d'entreprises nous font confiance** (en 2016 + **47%** par rapport à 2015).

En 2017, rejoignez-nous pour permettre à encore plus de jeunes de développer leurs compétences et leur employabilité.



Sur votre bordereau de taxe d'apprentissage, indiquez dans le paragraphe généralement intitulé « Affectation aux établissements d'enseignements » l'adresse suivante :

Entreprendre Pour Apprendre France (EPA France)

La Filature - 32, rue du Faubourg Poissonnière

75010 Paris

Siret : 449 242 049 000 46

✎ EPA France est habilitée à percevoir de la taxe d'apprentissage au titre de ses actions au plan national pour la promotion de la formation technologique et professionnelle initiale et des métiers (liste des organismes habilités fixée par Arrêté interministériel chaque année)

✎ EPA France ne dispose pas de numéro UAI (Unité Administrative Immatriculée), celui-ci n'est pas obligatoire.

✎ Selon les organismes collecteurs notre catégorie est parfois identifiée comme « Activité Complémentaires » (AC) ou Fonds dérogatoires » (FD)

Une Question?
Nous sommes à votre écoute



CONTACT: Raphaël Lorenzini
MAIL: r.lorenzini@epa-france.fr
TEL: 01 85 34 19 16